

À propos de la méthode d'évaluation contingente

Séminaire *Natures Sciences Sociétés*

FRANCK-DOMINIQUE VIVIEN, AGNÈS PIVOT

Lorsqu'en 1997, NSS a mis sur pied ce séminaire sur la méthode d'évaluation contingente (MEC), nous étions loin de nous douter qu'il allait susciter tant d'intérêts et mettre si longtemps à mûrir, puisque ce n'est que dix-huit mois après que nous sommes à même de présenter ce dossier. Au-delà de la difficulté pratique à reprendre et synthétiser par écrit les débats d'une table ronde où s'expriment des points de vue passionnés et opposés d'une dizaine d'économistes, de sociologues et de philosophes, le compte rendu fut aussi long à rédiger du fait du dialogue interdisciplinaire auquel il a contraint ses auteurs, dont l'un est économiste et l'autre sociologue. Au final, nous sommes bien conscients que, par sa construction, ce texte s'entend plus aisément si on a la tournure d'esprit d'un économiste. Rien d'étonnant à cela, l'enjeu pour nous ayant été précisément de suivre la logique à l'œuvre dans le choix et l'application de la MEC ; ce qui revient, d'une certaine façon, à parcourir à nouveau, mais de manière critique, le cheminement intellectuel de Marc Willinger, dont le texte publié par NSS (*encadré p. 50*) a servi de point de départ à l'organisation de cette table ronde. Au-delà de la confrontation disciplinaire, celle-ci et la rédaction du texte de son compte rendu ont permis de formuler un certain nombre de questions clés, qui pourraient faire l'objet de nouveaux débats, ouverts à des communautés scientifiques qui n'étaient pas présentes lors de la table ronde. On pense aux anthropologues, aux chercheurs en sciences politiques, aux psychologues, aux géographes, etc. qui ont tous des éclairages intéressants à apporter sur ces éléments du débat.

Certaines des questions relevées là – c'est bien normal – se retrouvent dans d'autres textes du dossier qui furent rédigés pour la table ronde par les économistes Olivier Godard (p. 56) et Bernard Guerrien (p.58). Le premier ouvre une discussion qui déborde très largement le cadre de la MEC et appelle à un changement de perspective quant à la façon d'examiner la question de l'évaluation économique. Selon Olivier Godard ce sont les exigences de la coordination collective des acteurs considérés qui doivent structurer le cadre de l'évaluation économique et non l'inverse. La proposition de Claude Henry¹, qui appelait à considérer la microéconomie comme un langage de négociation, est ainsi remise dans une perspective plus large grâce au recours à la grille de lecture des ordres de justification légitime fournie par Luc Boltanski et Laurent Thévenot² sur laquelle

¹ Henry C. 1984 La microéconomie comme langage et enjeu de négociation, *Revue économique* 1, 177-197.

² Boltanski L., Thévenot L. 1991 *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

O. Godard s'appuie implicitement. Ce cadre est aussi celui adopté par le projet *Valuation for Sustainable Environments (Valse)* que nous présenterons dans le prochain numéro, et dans lequel l'évaluation économique ne figure que comme une solution parmi d'autres, pertinente dans certains contextes sociaux qu'il convient de définir plus précisément ; c'est ainsi par exemple que les Britanniques ont, eux, choisi la méthode d'un « jury de citoyens »³. Le lien entre le domaine de pertinence de la MEC et ce que Boltanski et Thévenot désignent comme la « Cité marchande » doit être souligné. Cela soulève une question importante qui est de savoir comment concilier cet ordre marchand et l'idée de consentement à payer qui y est liée avec l'ordre civique et la référence à la citoyenneté qui va avec, deux éléments que les partisans de l'évaluation contingente associent systématiquement ? Ce point de vue permet de focaliser l'attention sur cette institution particulière qu'est le « marché », que les économistes ont du mal à reconnaître comme telle. C'est là tout le sens du texte de Bernard Guerrien. Il souligne que, au-delà de la technicité des modèles économiques utilisés, et bien qu'omniprésent dans les discussions qui ont trait à la MEC, le terme « marché » est rarement explicité par les économistes. C'est avec surprise que l'on découvre que le modèle de « marché concurrentiel » représente une organisation sociale proche de la planification centralisée ! Quel rapport y a-t-il alors entre cette institution et la démarche d'enquête des économistes qui font des évaluations contingentes ? C'est une question, soulevée lors de la table ronde, qui doit être discutée avec la plus extrême attention.

Autre élément explicatif de cet allongement du délai de publication, un autre texte, fruit de l'expérience de terrain, est venu ensuite se rajouter à ceux émanant de la table ronde. L'article de la sociologue Cécilia Claeys-Mekdade et des économistes Ghislain Geniaux et Stéphane Luchini relate un travail d'application de la méthode d'évaluation contingente mené en Camargue auprès des « touristes verts » afin de saisir leur consentement à payer pour les bénéfices récréatifs qu'ils recueillent lors de la fréquentation de cet espace. Dans le droit fil de l'article de Marc

Willinger, les auteurs s'interrogent sur le rôle du contexte social dans les réponses des individus interrogés. La sociologie, il importe de le souligner, a été convoquée en aval du travail d'enquête pour permettre une meilleure identification des groupes sociaux présents dans la population étudiée, pour chacun desquels l'économiste cherche à estimer une distribution du consentement à payer. Ainsi, même s'il a été heuristique, le dialogue entre les deux disciplines, comme le reconnaissent les auteurs, est resté très déséquilibré et difficile. L'apport de la sociologie ne doit pas se limiter à son savoir-faire en matière d'enquêtes. Il faut aussi mobiliser sa capacité de « réflexivité » sur ce que Pierre Bourdieu appelle un « champ », à savoir l'univers intermédiaire, relativement autonome, entre la production scientifique et le contexte social⁴. La MEC étant un outil d'analyse forgé pour répondre à ce que l'on dénomme trop facilement la « demande sociale », la capacité du chercheur à prendre du recul vis-à-vis de cette dernière et de la traduire en un véritable objet de recherche est primordiale. Il s'agit ici de dépasser les « lieux communs sémantiques »⁵, ce qui permettrait que s'instaure, dès le départ, une collaboration plus étroite entre les chercheurs des différentes disciplines.

Ce dossier va se continuer dans le prochain numéro de *NSS* avec un texte en provenance de l'équipe C3ED de l'université de Versailles et peut-être d'autres. Nous encourageons vivement toute personne intéressée à nous faire part soit de ses commentaires, soit de ses recherches afin de pouvoir alimenter ce débat.

Franck-Dominique Vivien
HERMES/CERAS

Université de Reims Champagne Ardenne
57 bis, rue Pierre Taittinger
51096 Reims cedex, France

Agnès Pivot
NSS/CNRS

Université de Paris 10
Bât K, 200, avenue de la République,
92001 Nanterre cedex, France

³ Ce projet, financé par la Commission européenne entre 1996 et 1998, a été coordonné par le Centre d'économie et d'éthique pour l'environnement et le développement (C3ED) de l'université de Versailles - Saint-Quentin en Yvelines. À partir de quatre études de cas menées par plusieurs équipes européennes, qui portaient sur des ressources (zones humides, îlot forestier, eau douce) et des régions différentes (Iles Canaries, Sicile, région parisienne et Royaume-Uni), ce projet visait à étudier les processus sociaux par lesquels les populations et les groupes d'intérêt concernés expriment les valeurs qu'ils attachent à l'environnement et les moyens analytiques adéquats pour saisir ceux-ci.

⁴ Bourdieu P. 1997 - Ce qu'apporte l'analyse sociologique et qui, en un sens, change tout, c'est avant tout une mise en perspective systématique des visions perspectives que les agents produisent pour les besoins de leurs luttes pratiques au sein du champ et qui, en dépit de tout ce qu'ils font, comme dans l'exemple de l'invocation de la « demande sociale », pour les « universaliser », trouvent leur principe dans les particularités d'une position à l'intérieur même du champ et qui, ainsi remis sur leurs pieds, changent radicalement de sens et de fonction. » in : *Les usages sociaux de la science. Pour une sociologie clinique du champ scientifique*, Paris, Inra Ed., p. 41.

⁵ Wacquant L. 1999 in : *Ce vent punitif qui vient d'Amérique. Le Monde Diplomatique*, avril, p.22-24